

Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 18 h, à la salle 203 de l'édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre).

INFORMATION

SUJET

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
- 3.

4. DÉPÔTS

5. CABINET DU MAIRE

6. COMMISSIONS

7. DIRECTION GÉNÉRALE

8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

- 8.1. REC Adoption du règlement 706-2 modifiant le règlement 706 concernant les règles de régie interne des séances du conseil, afin de permettre au président ou au conseil de nommer un modérateur des séances du conseil
- 8.2. REC Adoption du règlement 818 sur le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement 12 et ses amendements
- 8.3. REC Adoption d'une résolution du conseil municipal pour fins de conformité administrative dans le cadre de l'adhésion au regroupement des villes de la Couronne Nord pour l'élaboration et la publication d'un appel d'offres public pour le tri et le conditionnement des matières recyclables, pour la période du 14 avril 2022 au 31 décembre 2024, et confie à la Ville de Mascouche la responsabilité du processus pour l'adjudication des contrats et amendement de la résolution CE-2021-1156-DEC

9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DE LA POLICE

12. DIRECTION DE L'INCENDIE

13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

14. DIRECTION DU GÉNIE ET L'ENVIRONNEMENT

15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 novembre 2021

18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

19. AFFAIRES NOUVELLES

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

